



Questionnaire d'évaluation de la dynamique de prévention des TMS dans l'entreprise

Objectifs

Évaluer la dynamique de prévention des TMS dans une entreprise.

Indiquer à l'entreprise des pistes de progrès possible.

Évaluer l'évolution d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises entre deux dates.

Modalités d'utilisation

Le questionnaire peut être utilisé par le préventeur comme guide d'entretien avec le chef d'entreprise, l'animateur sécurité, le secrétaire du CHSCT.

Il peut également être utilisé au sein de l'entreprise comme guide d'auto-diagnostic.

Interprétation des résultats

Les réponses aux questions sont OUI ou NON :

oui — satisfaisant

non — insatisfaisant, progrès possibles

Les questions sont donc fermées, mais, toutefois, elles peuvent faire l'objet de commentaires permettant de nuancer les réponses.

Les questions sont en nombre limité (21 questions) et classées en trois thèmes (voir Guide INRS ED 860) :

- mobilisation,
- investigation (connaissance et analyse du risque),
- maîtrise du risque,

permettant l'utilisation du questionnaire sur une durée courte (à l'occasion d'un CHSCT ou d'une rencontre) et une interprétation immédiate des résultats sans calcul ou effort particulier d'interprétation.

La confrontation des réponses d'interlocuteurs différents (par exemple : chef d'entreprise et représentant du personnel) peut permettre d'affiner le diagnostic.

oui

non

1.1 Le document unique d'évaluation des risques inclut le risque de TMS

Commentaire : _____

1.2 Pour la direction, la prévention des TMS est une priorité affichée

Commentaire : _____

1.3 La prévention des TMS est structurée et formalisée dans un plan d'action

Commentaire : _____

1.4 Les membres du CHSCT ont bénéficié d'une formation à la prévention des TMS

Commentaire : _____

1.5 L'ensemble de l'encadrement est informé sur les TMS, leurs enjeux et leur prévention

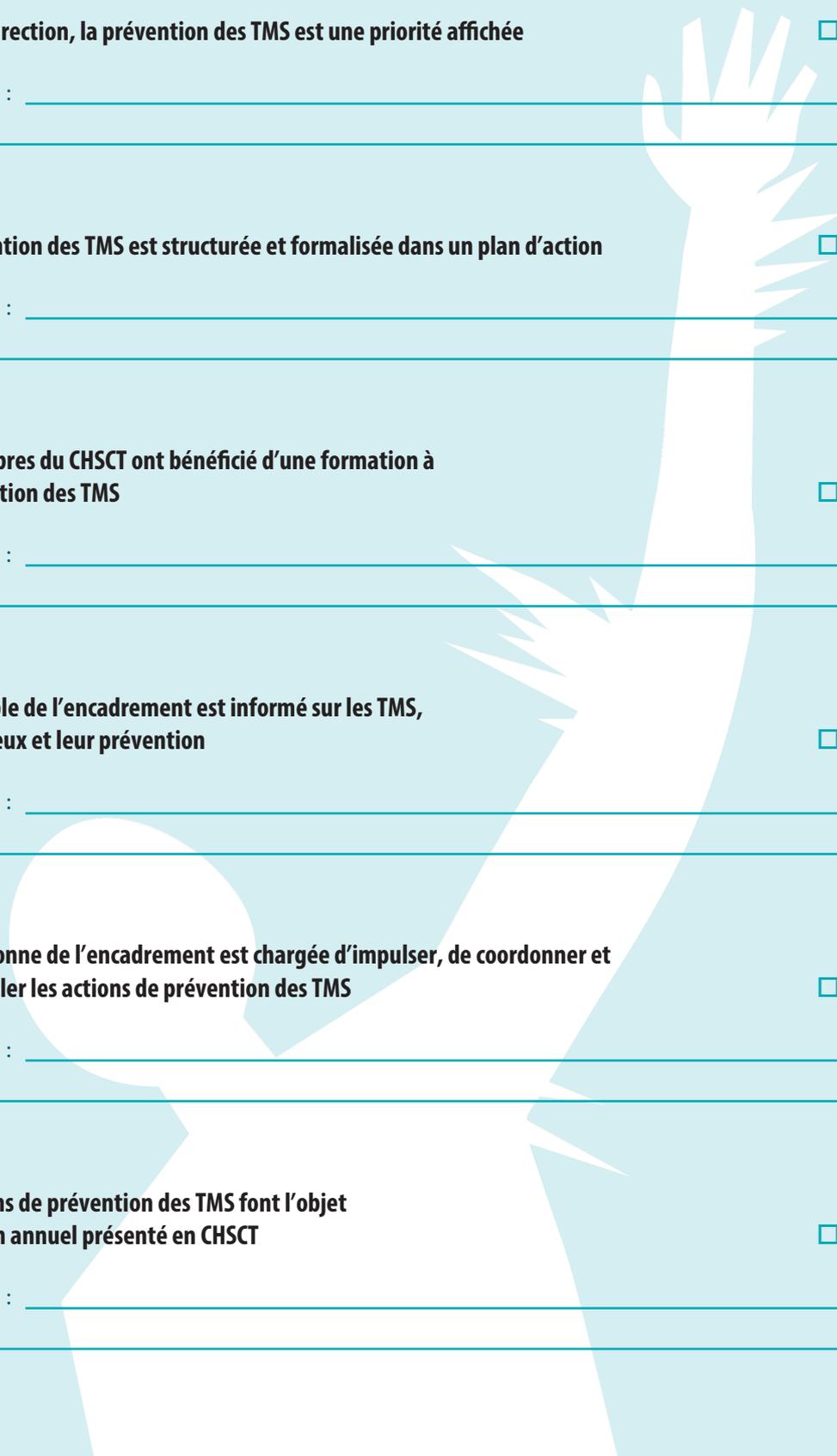
Commentaire : _____

1.6 Une personne de l'encadrement est chargée d'impulser, de coordonner et de contrôler les actions de prévention des TMS

Commentaire : _____

1.7 Les actions de prévention des TMS font l'objet d'un bilan annuel présenté en CHSCT

Commentaire : _____



oui

non

2.1 La direction et le CHSCT disposent d'indicateurs leur permettant d'évaluer l'impact économique et social des TMS dans l'entreprise et de suivre son évolution

Commentaire : _____

2.2 Les situations de travail potentiellement génératrices de TMS sont identifiées et hiérarchisées

Commentaire : _____

2.3 Les situations de travail génératrices de plaintes sont identifiées et hiérarchisées

Commentaire : _____

2.4 Les facteurs de risque biomécaniques (efforts, amplitudes articulaires, répétitivité...) sont systématiquement recherchés et évalués

Commentaire : _____

2.5 Les facteurs de risques psychosociaux (stress) sont systématiquement recherchés et évalués

Commentaire : _____

2.6 Chaque situation de travail critique du point de vue des TMS fait l'objet d'une analyse ergonomique pour rechercher les causes des facteurs de risque

Commentaire : _____

2.7 Le CHSCT participe à la connaissance et à l'analyse du risque de TMS

Commentaire : _____

oui

non

3.1 Les situations de travail critiques sont améliorées (modifications des équipements, des modes opératoires, de l'environnement de travail, de l'organisation...)

Commentaire : _____

3.2 La recherche de solutions est réalisée en associant les personnes compétentes (opérateurs concernés, maintenance, concepteurs, médecin du travail...)

Commentaire : _____

3.3 Les solutions choisies sont planifiées, mises en œuvre et suivies

Commentaire : _____

3.4 L'efficacité des solutions mises en œuvre est évaluée

Commentaire : _____

3.5 Après la mise en œuvre des solutions, la satisfaction des opérateurs est évaluée

Commentaire : _____

3.6 Les effets possibles sur le risque de TMS de tout changement de situation de travail (nouvel équipement, nouveau mode opératoire, nouvelle organisation, nouvel environnement de travail...) sont évalués et anticipés

Commentaire : _____

3.7 Le retour d'expérience des opérateurs (problèmes de production, dégradation des conditions de travail, incidents graves ou répétés, propositions d'amélioration...) est encouragé et exploité pour faire progresser la prévention

Commentaire : _____
